



Conférence « Monaco+5 » :
« Construire une Europe adaptée aux enfants : changer une vision en réalité ».
20 et 21 novembre 2011

Allocution de S.A.R. le Princesse de Hanovre
lors de la cérémonie de clôture

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Madame la Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe,
Mesdames, Messieurs les Représentants du Comité des Ministres, de
l'Assemblée Parlementaire et du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du
Conseil de l'Europe,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et
non-gouvernementales,
Délégués des enfants et des jeunes,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Hier matin, des enfants de Monaco nous ont présenté un spectacle poignant dont le message nous a touchés et profondément émus. Avec un grand talent et des mots simples, ils ont donné à nos travaux tout leurs sens et nous ont rappelé le but profond de notre combat quotidien pour leurs droits, pour leur sécurité et pour leur santé.

A maints égards, les enfants de la Principauté peuvent sembler privilégiés par rapport à d'autres en Europe et dans le monde. Pourtant, ici comme ailleurs, les enfants sont victimes de violence et de maltraitance.

Souvenons-nous que nous avons, nous aussi, été enfant et c'est grâce à des adultes responsables - parents, professeurs, éducateurs - que nous sommes devenus ce que nous sommes.

La représentante de la Moldavie a dit que la seule richesse de son pays était le potentiel de ses enfants. Cela est aussi vrai pour un petit pays comme Monaco, sans ressources naturelles, mais Je crois que cette pensée vaut pour l'ensemble de nos nations.

Nous venons d'atteindre les 7 milliards d'habitants dans le monde, dont environ 2 milliards d'enfants, à la fois si proches et si différents les uns des autres.

Au cours des exposés et des débats qui ont rythmé ces deux journées de travail, J'ai été frappée par la richesse des idées, la profusion des bonnes pratiques et surtout par la mobilisation de tous les acteurs pour poursuivre et renouveler l'engagement que nous avons pris il y a cinq ans, ici même à Monaco.

A cet égard, je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des participants à cette Conférence : les Ministres, les représentants des différents organes du Conseil de l'Europe, les représentants d'Organisations internationales et de la société civile, les membres du Gouvernement et du Conseil National et bien sûr Madame la Secrétaire Générale adjointe, toute son équipe et les interprètes qui nous ont accompagné pendant ces deux journées.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à l'ensemble des intervenants et en particulier aux enfants et aux jeunes qui ont participé activement à la Conférence, pour leur spectacle et leurs témoignages.

Comme de nombreux orateurs l'ont souligné, nos politiques de l'enfance sont plus adaptées, mieux ciblées et plus efficaces quand elles ont été élaborées en concertation avec les enfants et les jeunes. L'exemple de la campagne de sensibilisation irlandaise à cet égard est riche d'enseignements.

Parmi les nombreux thèmes qui ont été abordés durant la Conférence, je souhaiterais en relever quelques uns, qui me paraissent essentiels pour bien comprendre les enjeux et nous guider dans la voie à suivre.

Tout d'abord, la question de la parentalité et du soutien des familles me paraît cruciale car les droits de l'enfant commencent en effet à la maison. Un environnement familial sain et non-violent est indispensable à l'épanouissement de l'enfant.

Ensuite, l'éducation des enfants à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme doit être encouragée par des stratégies nationales fortes. On a souligné pendant nos travaux la difficulté qui existait pour identifier les jeunes victimes qui restent souvent silencieuses.

Il faut que les enfants aient connaissance de leurs droits et de leur capacité à agir. Et pour ne pas décevoir ceux qui ont courageusement décidé de dénoncer les maltraitances dont ils sont victimes, les services de police et de justice doivent agir avec efficacité. En ce sens, toutes les nouvelles dispositions prises par la Cour européenne des droits de l'Homme pour accorder la priorité aux affaires traitant de mineurs doivent être saluées.

Enfin, je suis très attachée à la notion de « réseau de solidarités » et je me réjouis que lors de cette Conférence, ait été abordée la question des partenariats, avec l'Union européenne, les Nations Unies, d'autres Organisations internationales ou encore la société civile, afin de renforcer la coopération internationale et créer des synergies.

Mesdames, Messieurs,

L'action du Conseil de l'Europe en matière des droits de l'enfant est ambitieuse et innovante. En effet, notre Organisation régionale joue un véritable rôle de précurseur par ses instruments juridiques et son mécanisme judiciaire. Les orateurs ont insisté tout au long de nos travaux sur la nécessité de mettre en œuvre les Conventions existantes relatives aux droits de l'enfant et ont encouragé au renforcement des mécanismes de suivi.

Les normes du Conseil de l'Europe sont souvent à l'origine de modifications législatives, voire constitutionnelles, au sein de ses Etats membres et même au-delà. Le témoignage de M. Morita sur la situation des enfants après la catastrophe de Fukushima nous a démontré que notre action peut aller au-delà des frontières du continent européen et qu'il faut poursuivre notre coopération avec d'autres régions du globe. Je pense notamment aux rives toutes proches de la Méditerranée du sud où de nouvelles démocraties sont en train de naître. Notre continent doit être exemplaire et inspirer d'autres peuples.

Madame la Secrétaire générale adjointe,

Depuis notre dernière rencontre en 2006, de nombreux progrès ont été réalisés dans le domaine des droits de l'enfant, en particulier dans la protection contre toutes les formes de violence. Plusieurs représentants des Etats membres nous ont fait part de leurs avancées et des dispositifs qu'ils ont pu mettre en place. Tous ces exemples peuvent constituer un catalogue de bonnes pratiques et j'encourage chacun d'entre vous, de retour dans vos capitales, à vous en inspirer et à les reproduire.

Mais la tâche reste immense. D'autres menaces requièrent notre vigilance : sur notre continent persistent des inégalités, des discriminations à l'égard d'enfants migrants, d'enfants réfugiés, d'enfants handicapés.

Par ailleurs, de nouvelles menaces pèsent sur nos enfants par le développement des nouvelles technologies et la diffusion sur Internet d'images non-contrôlées.

En cela, les conclusions du rapport de Mme Djamic nous fournissent des outils solides pour encadrer et protéger nos enfants sur la toile.

Notre combat est difficile et nous tendons vers un idéal que nous ne pourrions probablement jamais atteindre.

Pour autant, il ne faut pas baisser les bras. Chaque enfant que nous sauvons, chaque crime contre un mineur que nous prévenons, c'est un adulte que nous construisons. Et cet adulte sera ensuite parent et pourra transmettre les valeurs qu'il a apprises.

Pour nous montrer la voie à suivre dans notre lourde tâche, la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe pour les années 2012-2015 qui devrait être examinée par le Comité des Ministres en janvier prochain, constitue un socle solide sur lequel fonder nos politiques nationales.

Mesdames, Messieurs,

Merci à tous pour votre participation et votre travail. Un orateur hier a utilisé cette image que je souhaiterais reprendre et à laquelle j'aimerais que vous pensiez de retour chez vous : il ne faut plus qu'un enfant puisse dire « j'ai tendu la main pour demander de l'aide et personne ne me l'a prise ».

Il nous appartient de saisir chaque main tendue par un enfant.

Je vous remercie de votre attention et déclare officiellement la conférence close.

* * *